

LETTRE DE MISSION

CHARGE DE MISSION CORDEES DE LA REUSSITE

 DOMAINE : FORMATION

 DOMAINE D'ACTION : ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE ET PARTENARIATS

Les Cordées de la réussite s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement à l'orientation des lycéens et collégiens et d'accès pour tous aux formations d'excellence. L'objectif est de promouvoir l'égalité des chances et la réussite des jeunes face aux découvertes des métiers et les formations associées. Dans son projet d'établissement, l'UPEC s'engage à privilégier autant les étudiants qui excellent dans l'institution académique que ceux qui doivent être plus accompagnés et aidés dans leur parcours de réussite.

Rattachée à la vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat et en lien avec la vice-présidence du conseil d'administration, la chargée de mission Cordées de la réussite a pour mission de développer une stratégie cohérente pour que l'université puisse se doter d'une vision partagée entre les différentes cordées de la réussite portées par les différentes composantes et les Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) portés par notre établissement.

 MISSIONS RECURRENTES :

En lien notamment avec les vice-présidences Vie Etudiante et Engagement et Orientation, Insertion professionnelle et Entrepreneuriat, la chargée de mission est en charge de :

- Animer un collectif rassemblant l'ensemble des acteurs de l'université travaillant autour des cordées de la réussite ;
- Coordonner les actions conduites par les différentes cordées de la réussite portées par les composantes et les CMQ à l'UPEC ;
- Transmettre les bonnes pratiques et accompagner les porteurs de cordées dans la réponse aux appels d'offre de la Région, de la Préfecture de région et du Rectorat académique et s'assurer que les porteurs accèdent aux financements des actions ;
- Organiser le calendrier pour assurer une visibilité à l'échelle de l'UPEC lors de la semaine nationale des cordées de la réussite ;
- S'assurer en s'appuyant sur les composantes et le SCUIO-BAIP de la diffusion d'une information de qualité auprès des futurs étudiants et à destination des lycées ;
- Sensibiliser et informer la communauté universitaire aux avantages des cordées de la réussite ;
- Développer avec les porteurs de cordées les relations avec les acteurs de l'enseignement du second degré afin de faciliter la mise en place et la réalisation d'actions communes, de veiller dans le cadre du continuum Bac -3/+3 à l'égalité des chances dans l'accès aux études supérieures ;
- Présenter un bilan annuel devant la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Pour y parvenir, la chargée de mission s'appuie notamment sur le SCUIO-BAIP et peut recourir à l'appui des différents autres services de l'Université, en lien avec la Direction générale des Services.